

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUINZE et le 22 OCTOBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 16 OCTOBRE 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjoint - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Jean-Pierre LALANNE - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Géraldine MADOUNARI - Mme Valériane ALEXANDRE - Mme Marianne BERQUE-MANSAS - Mme France POUDEX - Mme Sarah DOURTHE

POUVOIRS :

M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ
 M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS
 Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD
 Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR
 Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO
 Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Pascal DAGES
 Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES LANDES - GARANTIE D'EMPRUNT - AVENANT N°1 DE L'ACTE DE CREDIT DU CREDIT COOPERATIF DU 1ER AVRIL 2014

Par délibération en date du 26 février 2014, la Ville de Dax a accordé une garantie d'emprunt, à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 2 650 000 € que l'Office Public de l'Habitat de Dax a contracté auprès du Crédit Coopératif pour le financement des travaux de réhabilitation de la deuxième tranche de Cuyès à Dax.

Par délibération en date du 25 septembre 2014, la Ville de Dax a approuvé la procédure de fusion de l'Office Public de l'Habitat de Dax avec celui du Département des Landes.

Le 1er janvier 2015 ont fusionné l'OPH des Landes, l'OPH de Dax et la SA Habitat Landes Océanes pour créer l'Office Public de l'Habitat du Département des Landes.

De ce fait, le Crédit Coopératif sollicite le Maire de la Ville de Dax, en qualité de garant, pour signer l'avenant n°1 à l'acte de crédit de 2 650 000 euros en date du 1er avril 2014 qui sera passé entre le Crédit Coopératif et l'Office Public de l'Habitat du Département des Landes.

**SUR PROPOSITION DE MADAME CHRISTINE BASLY, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 26 VOIX POUR, 8 ABSTENTIONS, celles de M. Pascal DAGES, Mme France POUDENX ayant donné procuration à M. Pascal DAGES, M. Eric DARRIERE, Mme Sarah DOURTHE ayant donné procuration à M. Julien DUBOIS, Mrs Grégory RENDE, Julien DUBOIS, Mme Marie-Constance BERTHELON et M. Christophe BARDIN et 1 NON PARTICIPATION AU VOTE, celle de Mme Axelle VERDIERE-BARGAOU**

AUTORISE Monsieur le Maire, en qualité de garant, à signer l'avenant n°1 à l'acte de crédit de 2 650 000 euros en date du 1er avril 2014 qui sera passé entre le Crédit Coopératif et l'Office Public de l'Habitat du Département des Landes.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20151022-5-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 26 Octobre 2015

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».